
DIRECTION SUPPLY CHAIN

Charte Achats Responsables

Les Laboratoires Expanscience adhèrent au Pacte Mondial des Nations Unies* depuis 2004 et basent leur démarche de Responsabilité Sociétale au niveau de leurs achats sur la norme ISO 26000 *, et sont évalués exemplaires par le Label engagé RSE depuis 2013.

En 2018, Expanscience est évalué Ecovadis Gold et est devenu le premier Laboratoire Pharmaceutique et Dermo-Cosmétique à être certifié B Corp.

Des objectifs ambitieux ont été définis pour les Laboratoires Expanscience et notamment pour **les achats**. Ils doivent contribuer à la performance économique et la création de valeur pour l'Entreprise et ses parties prenantes.



Dans cette optique, les Laboratoires Expanscience :

- **S'engagent** à soutenir à leur échelle l'application des principes fondamentaux dans les domaines des droits de l'Homme, des conditions de travail, de l'environnement et de la lutte contre la corruption ;
- Privilégient une démarche de **concertation avec les fournisseurs** basée sur l'amélioration continue, et l'objectif d'établir avec eux des **relations mutuellement bénéfiques et durables**.

Les Laboratoires Expanscience souhaitent que leurs fournisseurs et prestataires prêtent une attention particulière aux points suivants :

- Le **respect des Droits fondamentaux des femmes et des hommes** qui travaillent pour eux ou chez leurs fournisseurs et sous-traitants, tels que définis par l'OIT* ;
- Leur engagement dans une **politique de management environnemental** basée sur l'amélioration continue (EMAS, ISO 14001 ou approches équivalentes*) ;
- Leur engagement dans une **politique de management de la santé et la sécurité des salariés** basée sur l'amélioration continue (OHSAS 18001 ou approches équivalentes*) ;
- La mise à disposition par le fournisseur **de produits et services ayant fait l'objet d'une démarche d'éco-socio-conception** (matériaux recyclés,

* L'ensemble de la démarche des Laboratoires Expanscience se base sur des standards de références reconnus nationalement ou internationalement et repris au verso de cette charte

recyclables, issues de matières renouvelables, à faible consommation d'énergies, etc ...) ;

- Leur engagement en matière de la **préservation de la biodiversité** et du **partage des avantages** qui y sont liés*;
- Leur capacité à gérer de manière efficace et transparente la **traçabilité** des matières premières et produits proposés à Expanscience ;
- La mise en œuvre par le fournisseur d'une **politique Achats Responsables** permettant de promouvoir la Responsabilité Sociétale sur l'ensemble de la chaîne d'approvisionnement.
- Le **respect des réglementations** relatives à la **protection et aux traitements des données personnelles** en ce compris, le règlement général sur la protection des données personnelles n°2016/679 dit RGPD ;
- Le respect et la connaissance par le fournisseur des **règles applicables en matière de lutte anti-corruption**, et son engagement de les faire respecter par l'ensemble de son personnel et de ses sous-traitants.

Jean-Paul BERTHOMÉ
Président

Etienne AURIAU
Directeur General
Finance

Karen LEMASSON
Directrice RSE &
Open Innovation

Thibaud de l'ESCALOPIER
Directeur Supply Chain

Annexe : Standards de référence de la démarche

Cette liste reprend les principaux standards clés sur lesquels est basée notre démarche d'achats responsables. Elle est donnée à titre de repère et dans un objectif d'amélioration continue.

Eléments d'interprétation sur l'arbitrage entre lois nationales et normes internationales (Source ISO 26000)

- Dans les situations où la mise en application de la législation ne comporte pas de garde-fous environnementaux ou sociaux adéquats, il convient de s'efforcer, à minima, de prendre en compte, les normes internationales de comportement ;
 - Dans les pays où la mise en application de la législation contredit les normes internationales de comportement, il convient de s'efforcer de prendre en compte ces normes dans toute la mesure du possible ;
 - Dans les situations dans lesquelles la législation où sa mise en application est en opposition avec les normes internationales de comportement, et lorsque le fait de ne pas prendre en compte lesdites normes pourrait avoir des conséquences significatives, il convient de revoir, lorsque cela est faisable et approprié, la nature de ses relations et activités au sein de la juridiction en question.
- La stratégie de RSE d'Expanscience - www.expanscience.com/engagements
 - L'ensemble des lois nationales des pays d'activité d'Expanscience et de ses fournisseurs ainsi que les directives Européennes en lien avec les problématiques sociales et environnementales.
 - La norme ISO 26000 - www.iso.org
 - Les principes du Pacte Mondial - www.unglobalcompact.org
 - Les principes directeurs de l'OCDE - www.oecd.org
 - La charte de la Médiation inter-entreprises de l'Etat français - <http://www.mediateur.industrie.gouv.fr>
 - Le Business Impact Assesment (BIA) de B Corp - <https://bcorporation.eu/about-b-lab/country-partner/france>
 - La déclaration Universelle des Droits de l'Homme - www.un.org
 - La convention sur les Droits de l'Enfant - www.un.org
 - La convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes - www.un.org
 - Les conventions fondamentales de l'Organisation Internationale du Travail (OIT) - www.ilo.org, entre autres les 8 conventions fondamentales :
 - La convention n°29 sur le travail forcé de 1930, ratifiée en 1939 ;
 - La Convention n°87 sur la liberté syndicale et la protection du droit syndical de 1948, ratifiée en 1951 ;
 - La Convention n°98 sur le droit d'organisation et de négociation collective de 1949, ratifiée en 1951 ;
 - La Convention n°100 sur l'égalité de rémunération de 1951, ratifiée en 1953 ;
 - La Convention n°105 sur l'abolition du travail forcé de 1957, ratifiée en 1969 ;
 - La Convention n°111 sur la discrimination de 1958, ratifiée en 1981 ;
 - La Convention n°138 sur l'âge minimum d'admission à l'emploi de 1973, ratifiée en 1990 ;
 - La Convention n°182 sur les pires formes de travail des enfants de 1999, ratifiée en 2001.
 - Les protocoles et conventions internationales sur les grands défis sanitaires et environnementaux, entre autres :
 - La convention de Stockholm (1998) sur les Polluants Organiques Persistants ;
 - Le protocole de Montréal (1987) sur les Substances Réduisant la Couche d'Ozone ;
 - La convention de Bâle (1989) sur le Contrôle des Mouvements Transfrontaliers des Déchets Dangereux et de leur Recyclage ;
 - Le protocole de Kyoto (2005), visant à la réduction des émissions de gaz à effet de serre ;
 - Le protocole de Nagoya (2010) sur l'accès et le partage des avantages des ressources génétiques et de la diversité biologique.
 - Les principes de l'UEBT sur le respect de la Biodiversité et le partage des avantages qui y sont liés - www.ethicalbiotrade.org
 - Les normes en lien avec les systèmes de management des organisations :
 - Environnementaux :
 - Règlement EMAS (Eco-Management and Audit Scheme) - ec.europa.eu
 - Systèmes de gestion environnementale, série ISO 14000 - www.iso.org
 - Santé/Sécurité :
 - Systèmes de gestion de la santé et la sécurité OHSAS 18001 - www.bsigroup.com
 - Systèmes de gestion de la santé et la sécurité ILO-OSH 2001 - www.ilo.org
 - Droits de l'Homme :
 - SA 8000 - www.sa-intl.org
 - Qualité :
 - Systèmes de gestion de la qualité série ISO 9000 - www.iso.org